



FICHE D'INSCRIPTION SAISON 2024-2025

NOM : Prénom :
 Date de naissance : Sexe : M / F
 Adresse :
 Code postal : Ville :
 Téléphone 1 : Téléphone 2 :
 e-mail : Ceinture :
 Mineur : QS sport rempli et attestation signée lors de l'inscription par une personne exerçant l'autorité parentale
 Majeur : QS rempli et attestation signée lors de l'inscription par l'adhérent
 Besoin d'un certificat médical de non-contre-indication de moins de 6 mois → Date du certificat :

Observations particulières : (observations utiles telles qu'allergies, handicaps, prothèses, traitement en cours, précautions particulières à prendre...)

Saison 2024-2025

Lundi	Mardi	Mercredi	Jedi	Vendredi
17h30-18h15 Baby judo (4-5 ans) Années 2019-2020		17h30-18h15 Baby judo (4-5 ans) Années 2019-2020		17h30-18h15 Baby judo (4-5 ans) Années 2019-2020
18h15-19h15 Poussinets/Pousins (6-7-8 ans) Années 2016-2017-2018		18h15-19h15 Poussinets/Pousins (6-7-8 ans) Années 2016-2017-2018	18h30-19h30 Benjamins/Minimes/Cadets (10-16 ans) : compétitions Années 2008-2014	18h15-19h15 Poussinets/Pousins (6-7-8 ans) Années 2016-2017-2018
19h15-20h15 Poussins/Benjamins/Minimes (8-13 ans) Années 2011-2016		19h15-20h15 Poussins/Benjamins/Minimes (8-13 ans) Années 2011-2016		19h15-20h15 Poussins/Benjamins/Minimes (8-13 ans) Années 2011-2016
20h15-21h30 Taiso ("Cross training") (+14 ans) Années 2010 et avant		nouveau 20h30-22h00 Self-defense / Ju-jitsu (+14 ans) Années 2010 et avant	19h45-21h00 Taiso ("Cross training") (+14 ans) Années 2010 et avant	
				20h30-22h00 Adultes (+14 ans) Années 2010 et avant

Dojo rue Logis Notre-Dame - PLESSIS-GRAMMOIRE

Dojo Gilbert MARTIN - Complexe Hervé BAZIN - SOUCELLES

Tarifs dégressifs à partir du 2ème adhérent de la même famille
 Coupons sport ANCV acceptés – Chèques vacances non acceptés
 Possibilité de régler jusqu'en 3 fois

Je soussigné(e)

accepte les dispositions suivantes :

Adhésion au Judo Ju-Jitsu du Loir et à la Fédération Française de Judo et Disciplines Associées (prise de licence).

Les enfants adhérents au Judo Ju-Jitsu du Loir (JJJL) et à la Fédération Française de Judo et Disciplines Associées (FFJDA) sont sous la responsabilité de l'enseignant de judo exclusivement dans l'enceinte du DOJO et durant le cours choisi. Les parents s'engagent à accompagner leur(s) enfant(s) jusque dans l'enceinte du DOJO afin de s'assurer de la présence de l'enseignant. De même, ils reviennent chercher leur(s) enfant(s) dans le DOJO.

Chaque adhérent mineur ou majeur devra fournir un justificatif médical (attestation médicale si QS sport ou certificat médical établi par un médecin si nécessaire) en début de saison pour pouvoir participer aux compétitions et animations ; sans ce justificatif, il pourra être refusé par l'organisateur de l'évènement ou par l'enseignant du JJJL.

Je reconnais avoir pris connaissance du règlement intérieur du club, du « Formulaire Licence FFJDA de la saison sportive 2023-2024 », et autorise le JJJL à prendre la licence correspondante auprès de la fédération.

Autorisation d'utilisation du droit à l'image dans

Je refuse que le club de judo du JJJL reproduise sur tout support et par tous procédés et à diffuser, à titre gratuit et non exclusif, la (ou les) photographie(s) me représentant ou représentant mon enfant.

Date et signature :

En m'inscrivant au JJJL, j'accepte la prise de licence FFJDA (41€) par le JJJL, comprise dans la cotisation annuelle.

TARIFS

BABY JUDO (4-5 ans)	2019-2020	99€ pour l'année (compris licence FFJDA (+ 5€ si hors communes subventionnées*)
ECOLE JUDO (6-7 ans)	2017-2018	115€ pour l'année (compris licence FFJDA) (+ 5€ si hors communes subventionnées*)
JUDO (8-13 ans)	2011-2016	125€ pour l'année (compris licence FFJDA) (+ 10€ si hors communes subventionnées*)
TAISO ("CROSS TRAINING") (14 ans et +)	2010 et avant	140€ pour l'année (compris licence FFJDA) (+ 10€ si hors communes subventionnées*)
SELF-DEFENSE / JU-JITSU (14 ans et +)	2010 et avant	140€ pour l'année (compris licence FFJDA) (+ 10€ si hors communes subventionnées*)
JUDO (14 ans et +)	2010 et avant	140€ pour l'année (compris licence FFJDA) (+ 10€ si hors communes subventionnées*)

* Communes subventionnées : Rives-du-Loir-en-Anjou / Plessis-Grammoire / Montreuil-sur-Loir / Corzé / Jarzé

Partie réservée au Club

Cotisation (subv.) : 99€ 115€ 125€ 140€
Cotisation (non subv.) : 104€ 120€ 135€ 150€
Réduction famille : -5€ -10€
Dispositif Pass'sport : -50€ Attestation reçue
Calcul & Montant total : _____ €

Règlement HelloAsso
 Chèque n° _____
 Espèces
 Coupon sport
 Carte bancaire

Attestation médicale → Certificat médical ? Oui / Non

Facture / Justificatif de paiement ?